

Interrogations au sujet du rachat de British Energy par EDF

La lettre du secrétaire du CCE

Le rachat de British Energy représente la plus grosse opération réalisée par EDF depuis la mise en concurrence du secteur énergétique en Europe et dans le monde. Certains se réjouiront probablement de cette opération en y voyant la preuve qu'EDF « joue dans la cour des grands ». Peut-être pensent-ils que la taille, la croissance externe, les rachats, les absorptions... sont la garantie d'une bonne santé économique et d'un avenir assuré. Les exemples montrant que la taille ne garantit rien, sont courants (voir les opérations réalisées ces dernières années par Renault, France Telecom ou Vivendi qui ont eu un impact durable et très négatif sur ces sociétés, leurs salariés et indirectement sur leurs clients).

Sans juger de l'intérêt stratégique ou non du rachat de British Energy (qualité des actifs, etc.), il est clair qu'en matière de fusion acquisition, le moment choisi est tout aussi important que la cible visée. Aussi, dans le cas précis du rachat par EDF de British Energy, nous ne pouvons que nous étonner de la non-prise en compte du contexte économique par la direction de l'entreprise :

- Crise bancaire (Lehman Brothers avait déjà fait faillite lors de la décision du CA)
- Impact sur l'économie réelle qui se traduit selon la plupart des économistes par deux scénarii futurs possibles tous deux non réjouissants : récession ou dépression.

Dans les deux cas, il est donc évident que la prime de 35% offerte sur le dernier cours côté de British Energy constitue soit une anomalie, soit traduit une volonté de l'entreprise de faire l'opération à tout prix pour des raisons qui nous échappent.

Rappelons simplement que les cours en bourse d'EDF ou d'Iberdrola, pour citer l'exemple d'une cible potentielle, ont quasiment été divisés par deux entre le début de cette année et la période actuelle. Ces éléments étaient parfaitement connus au moment du lancement officiel de l'OPA début novembre, et déjà prévisibles au moment de la prise de décision en septembre. Ce surcoût payé aux actionnaires de British Energy et donc en premier lieu à l'Etat britannique, nous interpelle d'autant plus que la taille de l'opération augmente sensiblement son endettement en une période de crise profonde de liquidité.

D'aucuns y verront le risque que la direction de l'entreprise s'appuie là-dessus pour prétendre que les moyens vont manquer à l'amélioration nécessaire de l'efficacité de l'outil de

production et notamment à son adaptation à des besoins de plus en plus territorialisés. Ces nouveaux besoins concerneront par exemple l'articulation indispensable entre les grandes unités thermonucléaires qui permettent à EDF d'être un des producteurs les plus « compétitifs » au monde (n'en déplaise à certains), et des unités plus petites, souples et valorisant les énergies renouvelables : solaire, éolien, photovoltaïque, micro-hydraulique, géothermie, etc.

La secrétaire de CCE, se doit de relayer l'inquiétude des salariés de l'entreprise sur cette opération.

Pour autant, on peut aussi penser que plusieurs points positifs existent :

- Le gouvernement britannique montre qu'il n'est pas possible de se passer du nucléaire et que contrairement aux discours de ces dernières années, cette technologie a de l'avenir et répond à un véritable besoin.
- Son choix confirme qu'il existe un producteur de référence et qu'il s'appelle EDF. Ce choix s'appuie sur l'expertise technique et les savoir-faire autant que sur l'offre financière, sinon davantage que celle-ci.
- Enfin, le choix britannique de relancer la construction de centrales nucléaires ouvre la porte, fermée pour de nombreuses années en Europe et dans le reste du monde, à une technologie indispensable.

De ce triple point de vue, cette opération présente des aspects positifs pour le développement de la production et pour la reconnaissance qu'elle traduit, des compétences d'EDF.

Pour autant, ces points positifs généraux ne doivent pas cacher les risques, les interrogations, les questionnements, les zones d'ombre de cette opération dont quelques uns ont été pointés plus haut. Le dossier qui suit s'inscrit dans cette optique. Après avoir fait la chronologie de l'opération, il soulève plusieurs questions :

- Quels coûts futurs de gestion du parc existant et de renouvellement ? Si les conditions de renouvellement sont globalement normées, il reste des interrogations sur le coût de fonctionnement du parc actuel jusqu'à ce renouvellement. Par définition, celui-ci ne peut être fixé à l'avance avec certitude car les pannes, durées des phases de révision,

taux de disponibilité ne peuvent pas être anticipés. Le coût réel du rachat n'est donc pas le prix de rachat, il intègre aussi un risque sur la production véritable des unités existantes dans les années à venir et jusqu'au renouvellement.

- Dans ce cadre, la Grande Bretagne va-t-elle véritablement mettre en place une filière complète permettant notamment de gérer les déchets, où ceux-ci seront-ils « exportés » ? Si des intentions existent en matière de stockage des déchets, rien n'est encore fait et cela peut générer des surcoûts. De même, la fiabilité du réseau de distribution électrique britannique est de plus en plus médiocre. A cet égard, la Grande Bretagne n'échappe pas à la règle des privatisations : désinvestissement des infrastructures de transport et de toutes les activités qui ne génèrent pas de ressources financières directes. Y a-t-il un risque de multiplication des « grandes pannes » et donc de pertes pour EDF ?
- A quelle période ces centrales seront-elles disponibles ? Dans ce cadre et selon les dates, faut-il craindre qu'une ou deux unités basées sur les technologies les plus récentes en viennent à remplacer une ou deux unités existant en France ? Va-t-on par ce biais vers une mise en concurrence des unités de production dans une optique de généralisation du transport d'énergie malgré les limites croissantes du réseau ?
- Quel personnel ? Le personnel de British Energy est vieillissant et les savoir-faire risquent de se perdre. C'est sans doute une des raisons (non la principale mais non la moindre) du choix d'EDF dont la qualité technique n'est pas discutée. Y a-t-il un risque que du personnel travaillant aujourd'hui en France soit muté/promu en Grande-Bretagne et quelles en seraient les conséquences sur la qualité, la disponibilité et les coûts des sites français ? Dit autrement, risque-t-on de « déshabiller Pierre pour habiller Paul » sachant que les personnels ayant les compétences nécessaires ont été limités, les embauches ont été largement insuffisantes ces dernières années ?
- Existe-t-il des contreparties ? D'autres groupes producteurs existent en Europe. Leur absence sur cette offre est-elle liée à son coût ou à un accord avec EDF avec des contreparties dans d'autres domaines ? EDF possède des savoir-faire techniques indiscutables mais il est surprenant de noter qu'aucun autre opérateur n'ait proposé d'offre alternative. Est-ce parce que ces opérateurs n'ont pas les moyens humains de gérer ce parc ? Est-ce parce que le coût a été jugé excessif ? Est-ce parce que des accords non publics ont débouché sur une répartition des marchés et si oui quelles en sont les conséquences pour EDF ? On peut imaginer par exemple qu'une des

contreparties soit l'ouverture du renouvellement à venir du parc français à d'autres opérateurs

- Est-ce l'occasion de relancer la filière en Europe et si oui dans quelles conditions et avec quels moyens financiers ? Dit autrement, cette opération permet à EDF une croissance externe et lui ouvre la perspective de nouvelles centrales. Elle permet aussi la relance de la production nucléaire en Europe. Mais EDF aura-t-il les moyens de s'inscrire dans ce mouvement ou bien l'entreprise a-t-elle ouvert la porte pour d'autres opérateurs sans possibilité de s'inscrire dans un grand programme européen faute de ressources financières ? Dit autrement, est-ce qu'EDF disposera encore des moyens d'être présents en France et en Europe ou bien cet investissement limite-t-il sa capacité d'action, y compris au niveau national ?

Sur ces questions essentielles pour le personnel et l'avenir d'EDF, les réponses des directions sont quasi inexistantes. Le présent dossier vise à montrer qu'il ne s'agit pas d'interrogations formelles mais de risques potentiels aux conséquences lourdes. C'est dans cet esprit que le CCE verse ce dossier au nécessaire débat.

INTERROGATIONS AU SUJET DU
RACHAT DE BRITISH ENERGY PAR
EDF

I/ L'entreprise British Energy	7
II/ Chronologie.	7
III/ Questions sur l'entrée d'EDF dans British Energy	10
A/ Combien de centrales à construire?	10
B/ A quelle période ces centrales seront-elles disponibles ?	10
C/ Quels personnels ?	11
D/ Y a t il des contreparties ?.....	11
E/ Quelle situation financière pour British Energy et quel coût pour EDF? ...	12

I/ L'entreprise British Energy

L'entreprise qui compte 6 000 salariés a été privatisée en 1996 et exploite 7 centrales AGR et la centrale PWR, soit huit des dix sites nucléaires britanniques et une centrale au charbon pour une capacité totale de 13 500 MW.

En 2002, le groupe a été confronté à des difficultés financières liées à la baisse des prix de gros et le gouvernement britannique est re-entré dans son capital pour éviter sa faillite. L'entreprise ne fournit pas les clients domestiques mais vend sa production à des fournisseurs. Ainsi, l'actionnaire qui contrôle ou contrôlera British Energy vendra sa production à des énergéticiens. Si cet actionnaire est lui-même producteur, il sera en position de force dans les discussions avec d'éventuels autres producteurs ayant besoin régulièrement ou ponctuellement de capacités.

II/ Chronologie.

- **2003.** Le premier livre blanc juge le nucléaire peu attractif d'un point de vue économique et son abandon est envisagé à terme.
- **Novembre 2005.** Tony Blair revient sur cette décision et envisage le renouvellement du parc vieillissant.
- **2006.** Le rapport Stern évalue le coût pour la Grande Bretagne du réchauffement climatique et fixe des objectifs très ambitieux de réduction des émissions.
- **Mai/octobre 2007.** Des consultations sont lancées par le gouvernement britannique sur l'avenir énergétique du pays.
- **10 Janvier 2008.** Publication du livre blanc sur l'énergie nucléaire par le gouvernement britannique. Dans celui-ci, le Ministère de l'industrie présente la politique nucléaire qu'il souhaite et notamment l'idée de relancer la construction de centrales avec l'objectif d'assurer la sécurité d'approvisionnement et de limiter les Gaz à Effet de Serre. « *D'ici quelques années, le Royaume-Uni devra faire face à la fermeture de la moitié de ses centrales nucléaires. D'ici 2023, une seule des dix centrales nucléaires actuellement en marche sera fonctionnelle. De plus, la crise pétrolière avec la hausse des prix du baril de brut et l'amenuisement des ressources britanniques en mer du Nord expose le Royaume-Uni à beaucoup d'incertitudes. On peut ajouter à cela les incertitudes liées aux prix futurs des taxes carbone. C'est pourquoi le Royaume-Uni a besoin de développer une stratégie pour assurer son indépendance énergétique.*¹ » Dans ce document, le gouvernement exclut toute idée d'investissement direct dans le secteur et considère que les constructions de centrales doivent être à l'initiative privée, les autorités publiques ayant seulement à faciliter ces investissements. Il n'y a donc pas de subventions publiques et les entreprises devront gérer l'ensemble des coûts, y compris le démantèlement.
- **Février 2008.** Dès l'annonce du livre blanc, EDF Energy a fait savoir qu'il souhaitait construire quatre centrales nucléaires au Royaume-Uni. L'intérêt d'EDF qui détient déjà 15 % du marché britannique pour une entrée sur le marché nucléaire britannique a donc été immédiat.

¹ Cf. « Royaume-Uni, le retour du nucléaire ». Bulletins électroniques.com, 13/03/2008.

- Dans la foulée, le gouvernement britannique annonce qu'il met en vente 35,2 % du capital de British Energy et que le délai de remise des offres est fixé en mai 2008.
- **Février/mars 2008.** Plusieurs énergéticiens annoncent leur intérêt, dont le suédois Vattenfall, le groupe Espagnol Iberdrola et le groupe Allemand RWE. Le groupe britannique Centrica de son côté cherche une alliance soit avec EDF soit avec RWE pour essayer de prendre le contrôle de son ancien concurrent, avec le soutien d'une partie des actionnaires de British Energy.
- **Mai 2008.** Une certaine clarification se dessine, le groupe Vattenfall se retire et le nombre d'opérateurs intéressés se réduit. De fait, il semble que les énergéticiens aient cherché à se coordonner afin d'éviter que les enchères de rachat ne deviennent trop élevées : *« Les majors européens de l'énergie examineraient les possibilités de répartition du groupe britannique. Leur motif, le refus du 10 Downing street à la reprise par un seul postulant des 35,2% du capital que compte vendre l'actionnaire public. Voulant raviver la concurrence sur son marché de l'énergie, Londres déplore de n'avoir qu'une offre, celle d'EDF et essaie de faire monter les enchères² ».*
- **13 mai 2008.** le daily Telegraph annonce qu'EDF apporterait 11,7 à 13 milliards d'euros. *« Pour l'électricien tricolore, l'affaire est tentante, Londres ayant autorisé la construction d'une nouvelle génération de réacteurs et ouvrant le seul marché véritablement dérégulé aux acteurs européens³ ».*
- **20 mai 2008.** Trois offres auraient été déposées : celle d'EDF Energy, une alliance RWE-Iberdrola et une hypothétique offre Suez. Dans la même période, les résultats financiers du groupe British Energy sont publiés et apparaissent médiocres, ce qui ne constitue pas un argument dans le sens d'une forte valorisation de l'entreprise, au contraire.
- **11 juin 2008.** L'offre finale d'EDF est inférieure aux montants annoncés et se situe au-dessous de 700 pences par action, soit 10 Milliards de livres et 2 milliards de moins que la capitalisation boursière de l'entreprise britannique. British Energy refuse cette proposition. L'essentiel de la presse britannique pense qu'EDF va se retirer du dossier et les noms de RWE/Iberdrola ou du groupe gazier Centrica reviennent dans les discussions.
- **Mi-juin 2008.** Iberdrola annonce qu'il se retire du projet de rachat.
- **31 juillet 2008.** Le conseil d'administration d'EDF dépose une offre de rachat soit par rachat des actions soit par échanges de titres. La proposition est de racheter les parts à 765 pences par action, soit de racheter une partie en actions à 700 pences l'action et une autre partie sous formes de titres. Cette offre est supérieure à l'offre initiale (inférieure à 700 pences par action) mais nettement inférieure aux hypothèses les plus hautes (entre 800 et 850 pences par action). A l'évidence, le manque de candidats au rachat ne permet pas au gouvernement britannique de situer les offres à un niveau très élevé, comme cela avait pu être le cas par exemple dans un autre secteur, pour les licences des opérateurs téléphoniques. Par ailleurs, *« la baisse des prix du pétrole depuis une dizaine de jours aurait contribué à assouplir le climat des discussions indique le times, l'urgence absolue d'une source alternative paraissant s'éloigner, d'où peut-être des exigences moins drastiques de la part de British Energy en matière de prix⁴ ».* Cet argument semble toutefois discutable. On peut en effet penser que des discussions sur des projets engageant l'avenir énergétique d'un pays pour un demi-siècle ne peuvent pas se baser sur des variations de prix sur une dizaine de jours. Le

² Cf. Enerpresse n° 9573, 15 mai 2008.

³ Cf. Enerpresse n° 9571, 13 mai 2008.

⁴ Cf. Enerpresse n° 9624, 28 juillet 2008.

délai est infiniment trop court pour donner la tendance de fond. Or, la tendance de fond est à la baisse des ressources pétrolières britanniques, au manque de capacités de raffinage et à la hausse de la demande. La raison la plus probable de ce changement d'attitude est certainement que l'absence d'offres concurrentes ne permet pas de maintenir une position haute sur les prix. Dans la même période, l'hypothèse d'une négociation entre Centrica (toujours soutenu par une partie des actionnaires de British Energy) et EDF revient sur le devant de la scène.

- **Le premier août 2008.** La presse annonce qu'aucun accord n'a été trouvé entre EDF et British Energy, l'offre d'EDF (765 pences par action soit 12,2 milliards de Livres - 15,5 milliards d'euros) étant jugée insuffisante notamment par deux actionnaires privés : Invesco et Prudential. Le même jour, EDF annonçait « *après des discussions approfondies, EDF estime que les conditions permettant un développement majeur en Grande-Bretagne ne sont pas réunies à ce jour.*⁵ »
- **5 et 6 août 2008.** Dans la suite de cette interruption des négociations commerciales entre EDF et British Energy, Centrica tente de réactiver sa proposition de fusion avec British Energy en cherchant le soutien d'Invesco, l'un de ses actionnaires de référence, par ailleurs actionnaire à 15 % de British Energy. Dans le même temps, la presse britannique indique de façon encore discrète que le gouvernement britannique augmenterait ses pressions pour que les actionnaires acceptent l'offre d'EDF : « *Le porte-parole du ministère de l'industrie a en effet déclaré : Le ministre a indiqué qu'un accord avec EDF aurait été une bonne alliance, cela reste notre opinion.. notre préférence va clairement à une entreprise qui a l'expérience de la construction nucléaire a-t-il ajouté*⁶ ».
- **12 août 2008.** Afin de tenter de « *séduire le gouvernement qui défend EDF*⁷ », Centrica annonce qu'il envisage d'inclure jusqu'à 4 milliards de Livres en espèce dans son offre.
- **3 septembre 2009.** Les échos annoncent qu'« *EDF est parvenu à s'entendre avec deux actionnaires de son homologue British Energy opposés au rachat, affirme l'agence financière Dow Jones*⁸ ». Ces deux actionnaires sont toujours Invesco et MG, opposés à la vente du fait d'un prix jugé trop bas.
- **8 septembre 2008.** Le fonds britannique MG dément qu'un accord ait été trouvé avec EDF et indique « *souhaiter au contraire que Centrica présente une offre alternative*⁹ ». Cette opposition des fonds d'investissement s'explique aisément selon la presse qui note qu'« *Avec les parts que l'Etat anglais veut vendre à EDF, le groupe français disposerait alors de 47 % de l'exploitant nucléaire britannique, lui permettant de faire basculer le conseil d'administration de British Energy en sa faveur*¹⁰. »
- **17 septembre 2008.** Le groupe français augmente légèrement son offre et passe de 765 à 775 pences par action, soit une hausse symbolique de 1,3%. On peut penser que le caractère symbolique de cette hausse visait à convaincre que des négociations avaient permis de revoir le prix. Fondamentalement toutefois, on peut penser plus certainement que ni le gouvernement britannique ni les actionnaires opposés à l'entrée d'EDF n'avaient d'alternative financière et technique crédible à opposer à l'offre d'EDF et que cette révision minimaliste permettait d'offrir un visage honorable à

⁵ Cf. L'Express, 01 août 2008.

⁶ Cf. Enerpresse n° 9631, 6 août 2008.

⁷ Cf. Enerpresse n° 9635, 12 août 2008.

⁸ Cf. Les échos, 3 septembre 2008.

⁹ Cf. Enerpresse n° 9653, 8 septembre 2008.

¹⁰ Cf. Enerpresse n° 9654, 9 septembre 2008.

l'acceptation d'une offre pratiquement inchangée depuis plusieurs mois : « *EDF aurait désormais non seulement le soutien du gouvernement de Gordon Brown mais aussi celui d'Invesco Perpetual, ce qui lui assure mathématiquement une majorité au sein de British Energy. Seule inconnue, l'attitude de MG, l'un des fonds « rebelles » à l'origine du « clash » du mois d'août* ¹¹ ».

- **22 septembre 2008.** La presse indique que British Energy envisage un Conseil d'Administration extraordinaire auquel il demandera d'approuver l'offre à 774 pences contre 765 dans l'offre précédente.
- **25 septembre 2008.** EDF annonce avoir acquis plus de 274 millions de titres de British Energy au prix de 774 pences l'action pour un total de 2,68 milliards d'euros.

III/ Questions sur l'entrée d'EDF dans British Energy

A/ Combien de centrales à construire ?

Aucun plafond en nombre de centrales n'est fixé mais compte tenu des sites disponibles, une dizaine de centrales sont possibles d'ici 2020/2030, le ministre britannique de l'énergie indiquant qu'EDF a l'intention de construire quatre réacteurs nouveaux (EPR) au Royaume-Uni, soit deux fois deux réacteurs dans des centrales existantes (Hinkley Point à l'ouest et Sizewell à l'est).

La création de ces centrales pose aussi la question de la gestion des déchets futurs, enjeux dont le financement peut s'avérer coûteux, selon qu'il s'agira d'une gestion entièrement à la charge des entreprises, voire même que les permis pour l'installation d'unités de stockage en surface ou en sous-sol seront ou non autorisés. Le gouvernement britannique s'est engagé de façon claire à prendre en charge le démantèlement des vieilles centrales et l'aval du cycle mais la question reste ouverte concernant les déchets générés par les nouveaux réacteurs. Comment seront-ils gérés et stockés ? Si au final et pour différentes raisons les permis de création de centres de stockage ne sont pas accordés ou si la réglementation évolue vers une obligation de stockage en grande profondeur, comment cela sera-t-il financé et pas qui ? De même, si cela n'est pas possible en grande Bretagne pour diverses raisons, comment ces déchets seront gérés et où ?

B/ A quelle période ces centrales seront-elles disponibles ?

Le livre blanc indique que la construction pourrait démarrer dès 2013 et que les premières centrales pourraient être opérationnelles en 2019, après le vote d'une loi facilitant la délivrance des permis de construire et d'un ensemble de lois concernant le stockage des déchets, sans doute dans des sites géologiques pour les déchets à vie longue.

¹¹ Cf. Enerpresse n° 9660, 17 septembre 2008.

C/ Quels personnels ?

British Energy fait l'objet de nombreuses critiques quant à sa capacité technique dans le secteur nucléaire. En particulier, l'entreprise a connu de très nombreux problèmes techniques et les experts britanniques sont depuis plusieurs années très réservés quant à sa capacité à gérer ce renouvellement.

D'autre part, « *le personnel qualifié est vieillissant et la majorité partira à la retraite dans les dix prochaines années. Ainsi, le Royaume-Uni sera obligé, dans un premier temps, d'importer de la main d'œuvre étrangère pour pallier le manque de qualification dans ce secteur*¹² ».

A cet égard, l'offre présentée pendant plusieurs mois par le groupe gazier Centrica est apparue sans doute trop risquée pour le gouvernement britannique, étant donnée l'absence d'expertise véritable de l'entreprise dans le domaine hautement sensible et symbolique du nucléaire. On peut penser qu'EDF représente un bon interlocuteur alternatif, tenant compte de sa pyramide des âges et que de nombreux salariés de l'entreprise devront s'expatrier dans le cadre de la stratégie internationale du groupe. Ces déplacements volontaires ou plus ou moins contraints de personnels auront-ils un impact sur la qualité de la sécurité en France ? Le groupe aura-t-il les moyens de maintenir un niveau optimal de sécurité en France tout en envoyant probablement des salariés hautement qualifiés au Royaume-Uni pour remettre à niveau les compétences et les savoir-faire ? La Gestion prévisionnelle de l'emploi et des carrières et les plans de formation anticipent-ils déjà cette probabilité ?

D/ Y a t il des contreparties ?

Peut-on supposer qu'il y ait des contreparties ou des « neutralisations commerciales » vis-à-vis des autres énergéticiens et notamment avec les deux actionnaires de British Energy que sont les fonds d'investissement Invesco et MG ?

En effet, la reprise de 35 % du capital de British Energy n'a pas donné lieu au dépôt de nombreuses offres, contrairement à ce qu'espérait le gouvernement britannique qui pensait ainsi obtenir un prix élevé de la cession. Une part de l'explication tient à l'évidence aux spécificités techniques de l'entreprise.

Pour pouvoir assumer la reprise, il faut être certain de disposer des compétences techniques pour le faire. Or, peu d'énergéticiens européens ont des compétences nucléaires suffisamment vastes pour être en mesure de reprendre une activité dont on sait par ailleurs que les personnels qualifiés vont partir pratiquement au même moment que le parc renouvelé va monter en puissance.

Mais le fait qu'il y ait peu de groupes en mesure de réaliser un tel programme ne signifie pas qu'il n'y en ait qu'un. Y a-t-il eu un accord entre énergéticiens à compétences nucléaires pour éviter une confrontation financière sur ce marché ? Et si cela est le cas, quelles sont les contreparties ? Un partage ultérieur ? Un retrait d'EDF d'autres secteurs ?

¹² Cf. « Royaume-Uni, le retour du nucléaire ». Bulletins électroniques.com, 13/03/2008.

Un partage des rôles ? Ainsi, plusieurs articles de presse mettent en avant une telle hypothèse concernant Centrica notamment :

« EDF pourrait déboursier moins car il est engagé dans des discussions avec le gazier britannique Centrica pour qu'éventuellement Centrica rachète, au même prix, 25 % du capital de British Energy. Le groupe britannique Centrica a d'ores et déjà annoncé être en discussions avec EDF pour récupérer un quart de British Energy, ce qui donnerait une caution britannique à un rachat vu parfois au Royaume-Uni comme profitant essentiellement au contribuable et à l'emploi français. Ensuite, le projet de vente à EDF prévoit la cession par le français de certains terrains rachetés en même temps que British Energy et qui pourront servir à d'autres... Le groupe Allemand RWE a confirmé mercredi qu'il était potentiellement intéressé et son compatriote E.ON serait aussi sur les rangs¹³ ».

« Selon mes modalités de l'accord, EDF rachètera la totalité des actions de British Energy, dont les 35,2 % détenus par l'Etat britannique. Puis, dans quelques mois, il devrait revendre 25 % du capital au gazier Centrica¹⁴ »

Cette opération intègre-t-elle une offensive non déclarée vis-à-vis de l'ensemble Suez/GDF dans le domaine gazier ? De même, EDF devrait mettre en vente les sites de Bradwell et Dungeness, sans doute au profit de RWE, Iberdola, E.ON ou Centrica. Cela faisait-il partie des conditions « d'un pacte de non-agression » à l'origine ?

« Le groupe semi-public va proposer à Centrica d'acquérir le quart du capital de BE, de s'engager à prendre un volume comparable de la production et, pourquoi pas, de participer au financement des EPR britanniques¹⁵. »

Par ailleurs, on note que le rachat de British Energy par EDF revient à retirer du marché britannique le réacteur AP 1000 de Westinghouse, initialement retenu par British Energy. A priori, deux entreprises devraient profiter de cette situation :

- Le groupe Aréva qui développe le réacteur EPR,
- E.ON qui a choisit l'EPR comme solution.

E/ Quelle situation financière pour British Energy et quel coût pour EDF?

La presse juge l'entreprise dans une situation financière médiocre, les échos parle de « finances en petite forme¹⁶ ». Cette question n'est pas anodine, EDF s'engageant dans la plus grande opération financière de son histoire, soit entre 15,2 et 15,7 milliards d'euros, selon le type d'offre qui sera retenu¹⁷. Dans le même temps, le coût final peut s'avérer inférieur si Centrica entre au capital de British Energy.

¹³ Cf. La voix économique, 24 septembre 2008.

¹⁴ Cf. Challenges.fr, 24 septembre 2008.

¹⁵ Cf. Enerpresse, 25 septembre 2008.

¹⁶ Cf. Les échos, 3 septembre 2008.

¹⁷ Cela dépendra du nombre d'actionnaires qui choisiront d'échanger leurs actions contre du cash ou un mélange de cash et de certificats de valeur conditionnelle ou CVR.